



L'emploi au cœur de nos actions!

« L'EMPLOI SERA LE DÉFI INCONTOURNABLE DE LA PROCHAINE ANNÉE », DÉCLARENT D'ENTRÉE DE JEU LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT, ET LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, RENÉ ROY. AU SORTIR DU CONGRÈS TRIENNAL DE LA CENTRALE, LE MONDE OUVRIER A RENCONTRÉ LA NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION DE LA FTQ AFIN DE FAIRE LE POINT SUR LES ENJEUX QUI ATTENDENT LE MOUVEMENT SYNDICAL EN 2008.

Les dirigeants de la FTQ se disent revigorés par la participation des membres délégués au Congrès et par la qualité des débats qui ont eu lieu. « Plusieurs défis mobiliseront les membres de la FTQ en 2008, mais notre principale bataille sera celle de l'emploi. » En effet, dans un contexte de crise majeure dans le secteur de la forêt et dans le secteur manufacturier, la FTQ est très préoccupée par le peu d'interventions des gouvernements qu'elle a d'ailleurs interpellés à maintes reprises sur la place publique depuis le début de l'année 2008.

Pied de nez du Fédéral

Partis d'opposition, analystes politiques, dirigeants d'entreprises, et même le gouvernement du Québec, le consensus est assez large à l'effet que le Fédéral ne

doit plus attendre et prendre ses responsabilités dans les secteurs en crise. Pourtant, le premier ministre Harper tarde encore à annoncer des mesures concrètes pour les travailleurs et les travailleuses. Celui-ci a ajouté l'insulte à l'injure, le 10 janvier dernier, en annonçant un plan d'aide insuffisant et, qui plus est, conditionnel à l'adoption de son prochain budget. Les dirigeants de la FTQ ont fortement réagi à cette annonce en la qualifiant d'approche partisane et politicienne.

« Ou bien le premier ministre Harper témoigne d'une profonde méconnaissance de la gravité des problèmes vécus dans les secteurs forestier et manufacturier au Québec, ou bien il agit par pur calcul politique en se servant des travailleurs comme de vulgaires balles de ping-pong soumises aux aléas d'un vote de confiance au prochain



René Roy, reconduit pour un nouveau mandat comme secrétaire général de la FTQ, et Michel Arsenault, ancien directeur du Syndicat des Métallos, élu président de la FTQ par les 1 500 personnes déléguées au Congrès.

budget. Dans un cas comme dans l'autre, c'est inacceptable», ont-ils déclaré.

En demandant qu'on prenne l'argent où il se trouve, à Ottawa, la FTQ ne fait que demander ce qui revient aux travailleurs et

aux travailleuses. « Les surplus dégagés par Ottawa, c'est notre argent, c'est l'argent des travailleurs cotisé à la caisse de l'assurance-emploi. Nous ne demandons

SUITE EN PAGE 2

SANTÉ

Un mouvement d'envergure se dessine

APRÈS AVOIR LANCÉ LEUR CAMPAGNE RESPECTIVE POUR DÉFENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC ET TOUT PARTICULIÈREMENT LE RÉGIME D'ASSURANCE PUBLIQUE, LA FTQ ET LA CSN ONT JOINT LEURS FORCES.

Depuis le 26 décembre dernier, les deux centrales encouragent la population du Québec à signer une pétition qui sera remise au gouvernement Charest lors de la reprise des travaux parlementaires, en mars prochain. Cette pétition demande que toutes les énergies soient mises à l'application de solutions au sein du système public et à combattre le financement privé croissant de même que la mise en place d'un système privé parallèle.

Peu de personnes ont intérêt à promouvoir la privatisation du système de santé, si ce ne sont les dirigeants de sociétés d'assurances qui veulent transformer la santé en un marché lucratif, ainsi que d'autres *money makers* en mal de profits.

Le loup est dans la bergerie

En novembre dernier, « les meilleurs rencontraient les meilleurs », comme ils ont dit. Réunis à Saint-Sauveur, en secret, les leaders politiques d'ici et d'ailleurs ainsi que les décideurs publics et privés du domaine de la santé se réunissaient dans un « premier forum de classe mondiale consacré à assurer la pérennité de nos systèmes de santé ».

Il s'agissait d'une « rencontre à huis clos, sans journaliste, loin du regard du public, des médias, des groupes de pression et des lobbies ».

SUITE EN PAGE 2



8 mars 2008

Le Collectif 8 mars, dont fait partie la FTQ, est à l'œuvre depuis plusieurs mois pour préparer la Journée internationale des femmes. Cette année, le thème retenu est **L'autonomie économique des femmes – une force collective**

Matériel: Affiche thématique (gratuite)

Autocollant (gratuit)

Épinglette (2,50 \$ l'unité)

Où? Uniquement dans vos Conseils régionaux FTQ

Faites vite! Commandez dès maintenant!

L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES:
UNE FORCE COLLECTIVE



JOURNÉE INTERNATIONALE
DES FEMMES - 8 MARS 2008

SOMMAIRE

2

LA FTQ SALUE HENRI MASSÉ



5

PROFESSION : POISSONNIÈRE



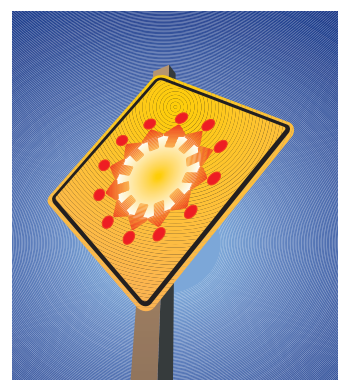
6 et 7

DEUX PAGES SUR LE 28^e CONGRÈS DE LA FTQ



9

TRANSPAVÉ COUPABLE DE NÉGLIGENCE CRIMINELLE



12

LE PRÉSIDENT DE LA FTQ AMORCE SA TOURNÉE DU QUÉBEC



Henri, tu seras toujours le bienvenu chez toi, à la FTQ

LE PRÉSIDENT HONORAIRE À VIE DE LA FTQ, TITRE QUE LUI ONT CONFÉRÉ À L'UNANIMITÉ LES 1 500 DÉLÉGUÉS AU DERNIER CONGRÈS DE LA CENTRALE, EST AUJOURD'HUI PLUS ACTIF QUE JAMAIS... DANS SES TERRES. HENRI, UN FILS DE CULTIVATEUR ABITIBIEN QUI A TOUJOURS ÉTÉ FIER DE RAPPELER QU'IL AVAIT DE LA TERRE SOUS LES SOULIERS, AURA TENU LES RÊNES DE LA FTQ, SA DEUXIÈME FAMILLE, JUSQU'À LA DERNIÈRE MINUTE DE SON MANDAT.



Déjà, dans son discours d'ouverture du 28^e Congrès de la FTQ, il avait livré un message empreint de pragmatisme et de détermination sur les grands défis de l'heure. Il n'a pas hésité à égratigner au passage les *politiciens fricoteurs et concocteurs de recettes*

antisyndicales et à dénoncer l'engouement patronal pour le vote obligatoire, les attaques contre le système public de santé, les fermetures, restructurations et délocalisations subies par des dizaines de milliers de travailleurs.

C'est un Henri Massé en grande forme qui a livré un vibrant plaidoyer pour le maintien et le renforcement de l'unité au sein de la FTQ, l'héritage qu'il veut laisser à son départ, aimait-il à répéter.

L'émotion était à trancher au couteau, le jeudi après-midi, lorsque les membres du Bureau de la FTQ, par l'entremise du vice-président *senior*, Jean Lavalée, et le secrétaire général, René Roy, ont tous deux remercié sa famille et ses proches de *nous avoir prêté Henri pendant presque 40 ans*. C'est avec une chaude ovation de plusieurs minutes que les congressistes lui ont rappelé que les portes de la FTQ lui seraient à jamais grandes ouvertes. Pour un homme qui s'est toujours senti plus à l'aise sur une ligne de piquetage ou dans une cafétéria d'usine, avec les travailleurs, ce message a certainement plus de valeur que n'importe quel présent. *Le Monde ouvrier* reprend à son compte cette invitation : *Henri, tu seras toujours le bienvenu chez toi, à la FTQ*.

L'EMPLOI AU CŒUR DE NOS ACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

pas de cadeau, nous ne quémandons pas des faveurs, nous ne demandons que ce qui revient aux travailleurs et aux communautés décimées par les fermetures et les mises à pied», ont dit Michel Arsenault et René Roy.

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, la FTQ cognera à tou-

tes les portes des politiciens fédéraux et les talonnera pour les saisir de cette urgence d'intervenir et, au premier chef, de se prévaloir des clauses de sauvegarde prévues dans les ententes commerciales contre le dumping étranger et le maintien de quotas transitoires sur les importations étrangères.

À l'approche d'élections

Devant l'imminence d'élections fédérales, vraisemblablement au printemps, la FTQ exigera des engagements clairs de la part des candidats sur la mise en place de programmes fédéraux musclés de soutien aux secteurs forestier et manufacturier de même qu'aux travailleurs de ces secteurs.

Maintenir la pression sur Québec

La FTQ ne se gênera pas non plus pour souligner les mauvais coups du gouvernement Charest mais en même temps saluera ses bons coups comme dans le secteur forestier et supportera sans réserve ses efforts pour obtenir une intervention substantielle du Fédéral dans les secteurs névralgiques.

Plusieurs autres sujets retiendront l'attention de la FTQ et de ses syndicats affiliés pour l'année 2008. Les attaques de plus en plus importantes aux droits d'association et de négociation et le maintien du système de santé public seront aussi au cœur de notre action syndicale. Notons également l'intégration des immigrants, le dossier du français en milieu de travail, le maintien et la bonification de régimes de retraite à prestations déterminées de même que la réforme du régime de négociation dans le secteur public, ainsi que le maintien de l'équité salariale.

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Une délégation syndicale imposante les attendait pour dénoncer l'intrusion de l'assurance privée dans le financement des soins de santé jusqu'ici couverts par le régime public ainsi que l'implantation grandissante d'un système parallèle de cliniques privées.

«*Le loup est dans la bergerie*», a prévenu le président de la FTQ, et il est de plus en plus urgent de mettre de

l'avant «*des solutions publiques*» aux problèmes des listes d'attente et de l'engorgement des urgences.

Prêts à y faire face

Des directeurs de la santé publique se sont prononcés, des médecins se sont regroupés, des représentants d'associations médicales, de centres universitaires de recherche, de facultés de médecine, de regroupements d'usagers et de syndicats se sont réunis. Leur message est clair : avec le sou-

Un Sommet pour le secteur manufacturier

Parmi les solutions à court terme, la FTQ rappelle la nécessité d'un sommet du secteur manufacturier où tous les intervenants pourraient s'entendre sur des solutions à l'image de celles qui ont été mises en place dans le secteur de la sidérurgie il y a quelques années. Ces mesures allaient le soutien au revenu et des programmes de préretraite pour les travailleurs âgés, le renouvellement de la technologie, la formation et la réorientation de carrière pour les travailleurs plus jeunes par le biais des fonds de l'assurance-emploi et l'analyse de besoins pour le placement en emploi.

Sensibiliser les députés de partout aux problèmes des travailleurs

La tournée des Conseils régionaux FTQ de tout le Québec, qui s'est amorcée en janvier dernier (voir texte page 12), sera également l'occasion de sensibiliser les députés des deux paliers de gouvernement aux problèmes rencontrés par les travailleurs en région et aux mesures à mettre de l'avant pour y répondre.

et la collaboration de tous et toutes, il est possible d'organiser une porte d'entrée efficace dans le système de santé, de réduire les délais d'attente, de désengorger les urgences et de maximiser l'utilisation des équipements publics.

Pour que ce mouvement réussisse, il faut que le gouvernement ait le courage politique de mettre en oeuvre les solutions qui s'imposent, et il est de notre devoir de le lui rappeler constamment.

Vous trouverez à la FTQ et dans vos syndicats les outils nécessaires pour faire de cette lutte un succès : la pétition, la brochure sur les enjeux de santé, une vidéo d'information et de la documentation en ligne. Visitez la page santé du site Internet de la FTQ, www.ftq.qc.ca ainsi que le site commun FTQ-CSN, www.votezante.com



MARTINE DOYON

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Michel Arsenault
Secrétaire général
René Roy

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
Isabelle Renaud (UES-800);
Dino Lemay (CRFTQ Outaouais);
Manon Brulotte, Daniel
Champagne (CRFTQMM); André
Fleury (RSR); Monique Audet,

Louis Cauchy, Laurence de la
Sablonnière, Robert Demers,
Jean Dussault, Jean Laverdière,
Lola Le Brasseur, Atim León,
Sylvie Lépine, Louise Miller,
Dominique Savoie, FTQ

Graphisme Anne Brissette
Photos Daniel Champagne,
Gilles Chapadeau, Didier
Debuschere, Martine
Doyon, Isabelle Gareau, Jean
Laverdière, Émilie Paquet, Marc
Robitaille, Karl Tremblay

Illustrations Anne Brissette,
Michelle Lapointe, Michèle
Masse, Marc Mongeau, Claire
Senneville

Abonnement et
changement d'adresse
jmartin@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses
et travailleurs syndiqués chez
Litho Acme.

Expédié par des travailleuses
et travailleurs syndiqués chez
Kopel.

Tirage
54 000 exemplaires

Toute reproduction totale
ou partielle des articles est
permise, et même encouragée,
à condition d'en indiquer la
source.

Abonnement et
changement d'adresse
jmartin@ftq.qc.ca

Dépôt légal à la Bibliothèque
nationale du Québec
ISSN 0700-8783



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		
Prénom		
Syndicat ou organisme		Section locale
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires

De vaillance et de constance – Nos luttes, nos droits

VOUS RÊVIEZ D'UN OUTIL PRATIQUE, ÉDUCATIF, HISTORIQUE, POLITIQUE? NE CHERCHEZ PLUS!



Le Service de la condition féminine de la FTQ a réalisé ce tour de force suite aux demandes de militantes et a profité de l'activité en condition féminine lors du dernier congrès de la FTQ pour rendre public ce nouveau dépliant.

Abondamment illustré, concis et efficace, *De vaillance et de constance – Nos luttes, nos droits* vous aidera à mieux faire connaître l'histoire des femmes de la FTQ et, plus généralement, des luttes marquantes menées par nos syndicats affiliés au fil du temps. Vous pourrez également l'utiliser pour faire de l'éducation politique, sensibiliser vos nouveaux membres, organiser des activités en condition féminine, informer lors des campagnes de syndicalisation des femmes et bien plus encore!

Cet outil est disponible au Centre de documentation de la FTQ. Pour vous le procurer, contactez Isabelle Reny par téléphone au 514 383-8025 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ireny@ftq.qc.ca

Affiliation aux Conseils régionaux FTQ

LE 28 JANVIER DERNIER, LA SECTION LOCALE 1500 DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP) A RENOUVELÉ SON PROTOCOLE D'AFFILIATION AUX CONSEILS RÉGIONAUX DE LA FTQ.

Il faut préciser que cette section locale d'Hydro-Québec a été la première

à affilier l'ensemble de ses membres aux différents Conseils régionaux de la FTQ à travers la province. Ces affiliations systématiques aux Conseils régionaux contribuent à resserrer les liens des syndicats FTQ dans chaque région et permettent aux Conseils de s'impliquer davantage dans leur communauté.

Depuis ce temps, d'autres syndicats, dont la section locale 2000 du SCFP, ont fait comme eux et les Conseils souhaitent étendre cette pratique à l'ensemble des syndicats affiliés FTQ. « *Au nom de tous les Conseils, nous remercions la section locale 1500 du SCFP et ses représentants, Richard Perreault et Charles Fleury, pour leur initiative* », a mentionné Claude Maltais, vice-président FTQ représentant les Conseils régionaux.

De gauche à droite : Richard Perreault, président SCFP-1500, Claude Maltais, vice-président FTQ représentant les Conseils régionaux, Charles Fleury, secrétaire général SCFP-1500 et René Roy, secrétaire général de la FTQ.



La grande opération Noël solidaire

À L'APPROCHE DU TEMPS DES FÊTES, ALORS QUE TOUS S'APPRÊTAIENT À PRENDRE CONGÉ, PLUS DE 500 FAMILLES DE TRAVAILLEURS ET DE TRAVAILLEUSES DANS TOUT LE QUÉBEC DÉFENDAIENT LEURS DROITS DEPUIS DES SEMAINES ET DES MOIS. C'EST DANS LE BUT DE LEUR OFFRIR UN RÉPIT ET DE FÊTER DANS LA DIGNITÉ QU'EST NÉE L'OPÉRATION NOËL SOLIDAIRE.

Lors du Congrès de la FTQ, les 17 Conseils régionaux ont annoncé leur participation à cette grande opération. Noël solidaire a été lancé il y a trois ans par une militante du SCEP, Manon Brulotte, oeuvrant chez

AIL Québec (compagnie d'assurance syndicale). Cette année, la campagne a battu ses propres records en per-

mettant d'amasser plus de 20 000 \$.

Cette somme a été remise à quatre groupes en conflit, soit : les syndiqués de Domtar à Lebel-sur-Quévillon, les grévistes du garage Honda à Terrebonne, les lock-outés de Pétro-Canada et du *Journal de Québec*.

Merci à tous les donateurs et bénévoles.



Maxime Valade et Michel Thibault, représentant les Conseils régionaux FTQ, en compagnie de Manon Brulotte et des grévistes du garage Honda à Terrebonne.



POUR METTRE EN ÉVIDENCE LES MULTIPLES RELATIONS ENTRE APPRENTISSAGE ET EMPLOI

C'EST SUR CETTE THÉMATIQUE RELIÉE À L'EMPLOI QUE LES SYNDICATS, LA FTQ ET LE FONDS DE SOLIDARITÉ SOULIGNERONT LA 6^e ÉDITION DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION.

Le 1^{er} avril prochain, nous entendrons des témoignages de travailleurs et de travailleuses qui ont suivi des formations en entreprise. Ces expériences, qui respectent l'approche de formation par les pairs, seront présentées lors d'un 5 à 7 à l'édifice de la FTQ.

Toutes les régions du Québec sont invitées à participer à la Semaine québécoise des adultes en formation en mettant cette année l'accent sur ce que donne la formation en entreprise. Du matériel invitant les syndicats à faire des activités sera prochainement disponible sur le site de la Semaine : www.semaine.icea.qc.ca

La Semaine québécoise des adultes en formation perd son fondateur

C'est avec beaucoup d'émotion que la FTQ rend hommage à Bernard Normand, décédé en janvier dernier à l'âge de 62 ans. Bernard Normand était entré en fonction à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) en janvier 1998. Cet homme de cœur et de convictions, détenteur d'un doctorat en sociologie du travail et d'une maîtrise en droit, a surtout marqué le milieu de l'éducation et le mouvement communautaire par la profondeur de sa réflexion et sa capacité à mettre en action les divers patenaires.

La FTQ offre ses sincères condoléances à la famille et aux amis de Bernard.



Avec ses 659 affiches rassemblées pour la première fois dans un même lieu, ce livre propose un véritable voyage au cœur de l'histoire sociale et de l'imaginaire politique du Québec des 40 dernières années.

Le lancement du livre aura lieu de 17 h à 19 h, le 13 février 2008, à l'Écomusée du fier monde, 2050 rue Amherst (angle Ontario), à Montréal.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage au Centre de documentation de la FTQ, au coût de 26 \$. Contactez Isabelle Reny au 514 383-8025 ou par courriel à l'adresse : ireny@ftq.qc.ca

DU 17 AU 21 MARS 2008

La Semaine du français au travail

Comme tous les ans, la FTQ mettra à la disposition de ses affiliés du matériel promotionnel destiné à tous ceux et celles qui désirent participer à la promotion du français dans leur milieu de travail.

Y serez-vous le 31 mars?

Le 31 mars, la FTQ propose à ses affiliés une journée de discussion portant sur l'état du français dans les milieux de travail. Que vous travailliez dans une entreprise où le français trouve toute sa place ou que ce soit le contraire, vous êtes invités à venir nous en faire part. Un formulaire d'inscription parviendra par la poste à toutes les sections locales et sera disponible sur le site de la FTQ : www.ftq.qc.ca



Des retraités représentent la FTQ à Ottawa

Du 15 au 17 octobre dernier, trois délégués du Regroupement des Syndicalistes à la Retraite (RSR) ont représenté leur organisme et la FTQ à Ottawa au 8^e congrès de l'Association des syndicalistes retraités du Canada (ASRC-CTC).

Ils y ont présenté une analyse de la conjoncture politique qui est pour le moins préoccupante pour le mouvement syndical. En effet, la prochaine décennie sera déterminante pour l'ensemble du mouvement ouvrier et, particulièrement, pour les personnes retraitées. Plusieurs avantages sociaux, tels les régimes de retraite à prestations déterminées et les régimes d'assurances, sont dans la mire des employeurs.

RSR

On prévoit que un million de personnes salariées prendront leur retraite au Canada au cours des dix prochaines années. Si nous voulons conserver nos acquis sociaux, il devient impératif que ces personnes s'impliquent et se regroupent dans les associations de défense de retraités tels le RSR et l'ASRC.

Les délégués ont adopté une trentaine de résolutions visant la défense et l'amélioration des programmes sociaux ainsi que trois énoncés de politique : un sur l'assurance médicaments, un sur les pensions et un autre sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Cette rencontre a, une fois de plus, démontré la nécessité de développer le RSR de la grande région de Montréal et de stimuler la création de RSR dans les régions.

VOUS PRENEZ BIENTÔT VOTRE RETRAITE?

Vous avez plein de projets en tête, mais... vous souhaiteriez aussi pouvoir continuer à vous impliquer dans le mouvement syndical, bien sûr, selon vos disponibilités. Le Regroupement des Syndicalistes à la Retraite (RSR) est là pour vous.

Votre syndicat local ou votre association de personnes à la retraite peut s'affilier au RSR et vous y déléguer. À défaut, vous pouvez aussi devenir membre du RSR sur une base individuelle. Si vous habitez à l'extérieur de la grande région de Montréal, vous êtes invités à contacter votre Conseil régional qui vous fournira des ressources pour mettre sur pied un RSR dans votre région.

CE N'EST PAS PARCE QU'ON DEVIENT RETRAITÉ QU'ON DOIT BAISSER LES BRAS ET SE TAIRE!

Téléphone : 514 387-3666 Télécopieur : 514 387-4393
Courriel : crftqmm@videotron.ca

Rencontres stimulantes en Outaouais



Au cours de l'année 2007, le Conseil régional FTQ Outaouais, représenté par Réjean D'Aoust, a eu la chance de rencontrer des personnes immigrantes en recherche d'emploi afin de leur présenter le rôle du mouvement syndical dans

la société québécoise. Ces échanges ont permis, entre autres, aux personnes participantes de se familiariser avec l'histoire du mouvement syndical au Québec, ses structures et ses défis à venir pour conserver les acquis sociaux d'aujourd'hui.

Ces rencontres ont eu lieu grâce à la collaboration de l'équipe très dynamique du Service Intégration Travail Outaouais (SITO). Sur le thème *Le travail ça fait grandir*, le SITO offre des services et des programmes d'aide à l'emploi à des personnes immigrantes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail.

Félicitations et merci à toute l'équipe du SITO. Bonne chance aux nouveaux travailleurs et aux nouvelles travailleuses!

20^e CONFÉRENCE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉES ET DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX

Un vif succès

LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN A TENU, LES 24 ET 25 OCTOBRE DERNIER, SA VINGTIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX. UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE SI L'ON SE FIE AU NOMBRE RECORD DE PARTICIPATION, SOIT 251 PERSONNES, ET À LA QUALITÉ DES CONFÉRENCIERS ET DES CONFÉRENCIÈRES.

C'est sur le thème: *20 ans d'expériences, ça aide!* que s'est tenue cette rencontre, qui a permis aux participantes et aux participants de se rencontrer dans un contexte de ressourcement grandement apprécié.

Les personnes présentes ont eu la chance d'entendre une allocution du médecin du travail, spécia-



DANIEL CHAMPAGNE

liste de la santé mentale, D^r Serge Marquis, portant sur l'engagement. Le thème du détachement a été abordé, dans une présentation de Michèle Blanchard de la Maison d'Hérelle, une maison qui accueille des personnes atteintes du VIH. Elle a parlé, de façon émouvante, de son organisme et du travail des intervenants et des bénévoles pour que les bénéficiaires puissent vivre dans la dignité. Elle a rappelé l'importance de savoir se détacher lorsqu'on

pratique l'entraide, si on veut survivre.

Le conférencier Jean-Sébastien Fallu, professeur à l'École de Psychoéducation de l'Université de Montréal, spécialiste en toxicomanies a fait un topo sur les «nouvelles drogues» et les nouvelles pratiques de consommation.

La conférence a pris fin sur un discours de Henri Massé, qui est venu saluer les déléguées et les délégués sociaux pour une dernière fois à titre de président de la FTQ.

Un invité d'honneur à la collecte de sang de Rouyn-Noranda!

Organisée pour une deuxième année consécutive, la collecte de sang du Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue — Nord-du-Québec et du Fonds régional de solidarité a connu un grand succès. La présence du confrère Henri Massé comme invité d'honneur de l'événement a sans aucun



Henri Massé en compagnie de Gaétan Gignac, membre du SCFP-FTQ venu de Val-d'Or pour donner du sang.

doute contribué à dépasser l'objectif fixé. Près de 600 personnes se sont déplacées pour faire un don de vie!

Un merci bien spécial à tous les donneurs ainsi qu'aux bénévoles.

À l'année prochaine!



Les quelque 650 employés de l'usine Olymel de Saint-Esprit (TUAC1991-P) dans Lanaudière, ont uni leurs efforts à l'entreprise et accepté de travailler les trois premiers samedis de janvier pour traiter les surplus de porcs. Cet effort commun s'est transformé en don alimentaire d'une valeur de 500 000 dollars au profit de Moisson Lanaudière. Ainsi, c'est plus de 60 banques alimentaires et organisations d'aide de la région de Lanaudière qui pourront profiter de ce don alimentaire. Merci aux travailleurs de l'usine Olymel de Saint-Esprit.

Vous avez cessé de fumer? Toutes nos félicitations! Vous fumez toujours? **Fumez Québécois!**

Les marques Du Maurier, Players et Peter Jackson sont aujourd'hui fabriquées au Mexique suite à la décision d'Imperial Tobacco de fermer sa dernière usine de production au Canada.

Sauvez des emplois ici!

Fumez Québécois (Rothmans, Bensons & Hedges, Mark Ten, Number 7, Export A, Macdonald Spéciale et Vantage)!

Un message des travailleurs québécois du tabac

La piqûre pour le poisson !

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Après plus de 24 ans dans le secteur de l'alimentation et après avoir touché à plusieurs départements, Nathalie Lauzon a eu la piqûre pour la poissonnerie. Après avoir suivi une formation, elle a donc pris en charge, il y a cinq ans, la poissonnerie du marché IGA Lord de Lafontaine à Saint-Jérôme. Passionnée de son métier, elle a réellement « monté » la poissonnerie, à une époque où ce secteur connaissait une véritable explosion.



Nathalie peut compter sur l'aide de Jelly-Lee Leroux, commis, qu'elle appelle affectueusement sa « pétoncle » !



Pendant notre visite, le téléphone a sonné à quelques reprises pour Nathalie. Sur la photo, elle donne des indications de cuisson à une cliente.



En compagnie de Pierre Goujon, assistant-gérant dans les fruits et légumes et délégué syndical.



Éric Jalbert, représentant au service pour les TUAC-500, vient régulièrement au magasin rencontrer les travailleurs et les travailleuses.

Un métier à plusieurs facettes

Comme les pêcheurs, Nathalie se lève à l'aube. Dès 6 h le matin, elle est à son poste pour accomplir les premières tâches de la journée. Étalage de glace dans les présentoirs, remplissage des comptoirs et des étalages, tournée-fraîcheur dans les différents congélateurs du magasin, routine de ménage dans les armoires et les réfrigérateurs, vérification des températures, la journée commence !

Le travail ne s'arrête pas là. Le métier de poissonnière en est aussi un de femme d'affaires. En effet, c'est votre poissonnière qui passe les commandes et négocie les meilleurs prix avec les fournisseurs. Inventaire, facturation, planification des ventes et des achats font également partie de ses tâches quotidiennes.

« J'aime ce que je fais, c'est une passion ! C'est important pour moi que les

clients aient un choix varié à bon prix. Je veux avoir de la belle marchandise, bien présentée et attrayante », affirme Nathalie.

Une femme d'envergure...

Le secteur de l'alimentation a été chambardé au cours des dernières années et les poissonneries ne sont pas en reste ! En effet, une variété incroyable d'espèces de poissons est disponible aujourd'hui. Avoir une poissonnière curieuse et efficace devient donc primordial.

Ses talents de cuisinière vous serviront aussi puisque c'est elle qui cuisine les plats préparés que vous pouvez acheter en magasin.

Nous remercions la section locale 500 des TUAC qui a rendu cette visite possible.

Bon appétit !



Madeleine et Johnny sont des clients réguliers de Nathalie. « Nous venons ici toutes les semaines. Elle nous donne de bons conseils pour l'achat et pour la préparation des poissons ».

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

De la ville blanche à la blancheur hivernale

Fouad Zouini est né à Casablanca¹ au Maroc. En 1990, son beau-frère, qui est déjà installé à Montréal et propriétaire de plusieurs restaurants, lui offre la gérance de l'un de ses commerces ; il accepte l'emploi qu'il occupera pendant quatre ans. Ainsi commence l'aventure de Fouad en terre québécoise.

À son arrivée, Fouad éprouve quelques difficultés à saisir l'accent québécois. Comme il le raconte si

1. Casablanca est aussi connue sous le nom de ville blanche.

bien : « La première fois que quelqu'un m'a dit « je vais aller chercher mon char », je me suis demandé s'il y avait la guerre ! Pour moi, un char, c'était un char d'assaut ! » Aujourd'hui, Fouad comprend parfaitement les subtilités du parler québécois.

Le long chemin vers l'électromécanique

Comme beaucoup de personnes immigrantes, Fouad, titulaire d'un baccalauréat en sciences naturelles au Maroc, n'a pu apporter avec lui ses diplômes. Devenu chômeur à la suite de la fermeture des commerces de son beau-frère, il décide d'entreprendre des études en électromécanique. Il obtient son diplôme avec grande distinction. Commence alors pour lui la recherche d'emploi. Neuf mois et 800 demandes d'emploi plus tard, Fouad est embauché en 1995 chez Bœuf Mérite, une division de Métro Richelieu.

Fouad est d'abord embauché comme monteur de commandes mais ne perd pas de vue son objectif d'accéder à un poste d'électromécanicien. Trois ans passent et aucun poste d'électromécanicien ne se libère. De monteur de commandes, Fouad devient désosseur, sur le quart de soir. En même temps, il s'intéresse à la vie syndicale et se fait élire délégué en 1998. Après deux ans au poste de désosseur, il accepte la proposition de son employeur de suivre une formation pour devenir formateur dans ce domaine.

Lorsque les postes de désosseurs de soir sont abolis, Fouad est muté au service de l'injection, puis devient monteur de commandes au frais. Près de 18 ans se sont écoulés depuis son arrivée au Québec et Fouad n'a pas encore travaillé comme électromécanicien. Qu'à cela ne tienne, comme le dit Fouad : « Il me reste de belles années de travail devant moi ».

Syndicalistes de père en fils

Voilà déjà 10 ans que Fouad est délégué syndical. Soulignons que les travailleurs de Bœuf Mérite sont représentés par la section locale 1991 du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).

« J'aime être au cœur de l'action, explique Fouad, et pour moi, défendre les travailleurs c'est très important. Je porte un grand respect à mes collègues de travail et je crois que c'est pour cette raison qu'ils m'ont encouragé à me présenter comme délégué syndical. » Fouad raconte que c'est aussi à cause de son père, qu'il décrit comme un très grand syndicaliste, qu'il s'est intéressé à la vie syndicale. Enfant, le petit Fouad a assisté à de nombreuses réunions syndicales dans son Maroc natal.



Fouad Zouini

Est-ce un défi particulier pour un immigrant de devenir délégué syndical ? Pour moi oui de dire Fouad : « Pas facile quand on est arabe et musulman. Mon implication dans la vie syndicale m'a donné confiance et a facilité grandement mon intégration. »

Faut dire que son intégration était partie du bon pied. « Lorsque je suis passé à la douane lors de mon arrivée en 1990, ils m'ont dit sois le bienvenu et je me suis senti chez moi immédiatement, et ça continue ! ». Fouad espère toujours décrocher un poste d'électromécanicien.



PHOTOS: DIDIER DE BUSSCHÈRE

Des défis stimulants

LE 28^e CONGRÈS DE LA FTQ A ÉTÉ L'OCCASION POUR LES QUELQUE 1 500 PERSONNES DÉLÉGUÉES DE VOTER UN ENSEMBLE DE RÉSOLUTIONS QUI CONSTITUERONT LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA CENTRALE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES.

Même si l'ensemble des résolutions n'ont pu être traitées, les congressistes ont eu la chance de s'exprimer sur une très grande variété de sujets, allant du droit à la syndicalisation (voir article page 7), à l'absence de politique d'équité en emploi pour les travailleurs et les travailleuses de compétence fédérale, en passant par

la santé et la sécurité du travail, le harcèlement, les heures d'ouverture des commerces, l'équité salariale, etc. Plusieurs résolutions d'urgence ont aussi été adoptées, notamment pour les travailleurs et les travailleuses d'Air Canada menacés par l'exode des emplois et ceux des mines qui revendiquent la mise en place de politiques assurant l'usage responsable et sécuritaire du chrysotile.

Les résolutions non traitées seront examinées par le Conseil général du 18 mars qui en disposera, tel que prévu par les statuts de la FTQ.

Solidaires des travailleurs migrants

Après avoir visionné un documentaire en hommage à la militante mexicaine Patri-

cia Perez, les congressistes ont appuyé à l'unanimité une résolution demandant que le Code du travail québécois permette aux travailleurs migrants de se syndiquer et pour que le gouvernement fédéral empêche les employeurs de leur offrir un traitement inéquitable.

Conciliation travail-famille

Le Congrès a envoyé un message clair à la FTQ: la conciliation travail-famille deviendra une priorité de la FTQ pour les prochaines années.

Femmes, hommes, jeunes ont été unanimes à appuyer la résolution demandant que la FTQ fasse pression auprès des gouvernements et des employeurs pour établir des mesures «facilitantes». La FTQ tiendra un colloque pour trouver des moyens de concrétiser la conciliation dans nos milieux de travail. La conciliation travail-famille dépasse le soin aux enfants. Les soins aux parents âgés, les horaires atypiques et les études s'ajoutent aux difficultés de conciliation. Pour plusieurs, notamment les jeunes, le débat doit aussi porter sur les choix de vie, sur la qualité de vie en général qui ne doit pas tourner uniquement autour du travail.

Un régime de retraite FTQ!

Nombreux sont les syndicats locaux qui n'ont pas de régime de retraite dans leur milieu de travail et tout aussi nombreux sont ceux qui n'arrivent pas à obtenir que leur régime soit à prestations déterminées, ce qui permet de protéger les prestations de retraite, de les mettre à l'abri des fluctuations économiques. La FTQ a développé un tel régime qui est désormais accessible aux syndicats affiliés et une vaste campagne d'information permettra de rejoindre les syndicats qui pourraient être intéressés afin d'en faire connaître les avantages.

Mobiliser et passer à l'action!

LE RAPPORT DE SYNTHÈSE DU COMITÉ DES COMMISSIONS, FRUIT DES DÉBATS DES HUIT COMMISSIONS, A ÉTÉ ADOPTÉ EN FIN DE CONGRÈS PAR UNE ASSISTANCE MOBILISÉE. QUATRE GRANDS THÈMES ONT ÉTÉ ABORDÉS.

Développer l'économie pour l'emploi

Les membres délégués ont décrié l'inaction des gouvernements face aux trop nombreuses pertes d'emplois dans les secteurs manufacturier et forestier. On a rappelé que l'aide gouvernementale aux entreprises doit être conditionnelle au maintien et à la création d'emplois de qualité. De même, les fonds publics et privés, incluant nos régimes de retraite, doivent investir de façon responsable. Au plan syndical, il faut informer et sensibiliser nos membres et l'ensemble de la population et accroître notre présence aux instances de concertation.

Négocier la formation pour mieux prévenir

La formation est nécessaire pour passer à travers les temps durs. La loi du 1% devrait être clarifiée pour distinguer la formation des travailleurs et des travailleuses de celle des gestionnaires. Syndicalement, les défis sont de surmonter les réticences de nos membres vis-à-vis de la formation, de négocier la façon dont se fait la formation et de faire reconnaître les acquis et les compétences de nos membres.

Améliorer le soutien du revenu

Les membres délégués ont dénoncé les nombreuses lacunes du soutien du revenu pour les chômeurs et les chômeuses et ont proposé une révision complète du régime de l'assurance-emploi et un soutien particulier aux travailleurs et travailleuses âgés. Un cri du cœur: un meilleur soutien psychologique aux victimes des licenciements collectifs est essentiel.

Négocier pour des emplois de qualité

Les gouvernements ne se soucient guère de la qualité des emplois. Pourtant, surcharge de travail, stress, difficultés à concilier travail et famille, attaques sur les régimes de retraite, précarité de l'emploi, tout est sur la table! Le rapport invite la FTQ et ses syndicats affiliés à faire rapidement une réflexion sur le temps de travail, incluant les aspects liés à la retraite graduelle.

Les congressistes ont fait un vibrant appel à la mobilisation et à l'action!



Les congressistes adoptent deux importantes déclarations de politique

Vive le Québec en français!

Au fil des ans, la loi 101 a subi de multiples amputations, limitant considérablement sa portée. Les moyens d'application de cette loi fragile, intimement liée à l'aspiration à la souveraineté du Québec, ne sont pas à la hauteur de ses ambitions. Pour contrer cette tendance, la FTQ a adopté une déclaration de politique pour réitérer son engagement en faveur de la promotion et de la protection de la langue française. Ce fut l'occasion pour de très nombreux membres de la FTQ de témoigner de l'état du français dans leur milieu de travail.

Développement durable : écologique, économique et SOCIAL!

Claude Villeneuve, directeur de la Chaire de recherche en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, a invité les militantes et les militants syndicaux à élargir la solidarité syndicale à un projet de développement durable qui soit écologiquement viable, économiquement efficace et socialement équitable. Dressant des parallèles entre les luttes syndicales ayant mené à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité des travailleurs et travailleuses, Claude Villeneuve a invité les membres de la FTQ à réclamer l'introduction de règles et de comportements qui permettront de protéger la santé et la sécurité de nos enfants.

Unanimement adoptée suite à cette présentation, la déclaration de politique de la FTQ est maintenant portée par chacune des sections locales.

La cotisation à la FTQ augmente

C'est à l'unanimité que les congressistes ont accepté la hausse de la cotisation mensuelle des membres à la FTQ.

L'augmentation de la cotisation sera graduelle. De 1,20 \$ par membre par mois, elle est passée à 1,25 \$ au 1^{er} janvier 2008, 1,30 \$ à compter de 2009, puis à 1,35 \$ en 2010. Cette hausse servira en partie à la capitalisation des avantages des retraités et futurs retraités de la FTQ, capitalisation conforme aux nouvelles normes comptables.

RÉSULTATS D'UN SONDAGE

Les syndicats, des acteurs incontournables

Contrairement à ce que plusieurs voudraient laisser croire, la perception des syndicats dans la population et chez les travailleurs syndiqués comme non syndiqués est très bonne. C'est ce que les congressistes ont pu constater lors de la présentation, par André Poirier de la firme Écho Sondage (SEPB), des résultats d'un sondage commandé par la FTQ et le Fonds de solidarité.

- ▼ Dans l'ensemble, ce sont près des deux tiers des répondants (63%) qui ont constaté la nécessité du syndicalisme de nos jours. Plus de 40% trouvent cependant difficile de se syndiquer, surtout si on est une femme, une personne moins scolarisée et à plus faible revenu.
- ▼ Chez les non-syndiqués, les groupes suivants préféreraient être syndiqués en plus grand nombre: les jeunes de 18 à 24 ans, les personnes à faible revenu, les travailleurs et les travailleuses temporaires, occasionnels et à temps partiel ainsi que ceux et celles travaillant dans les petits établissements.
- ▼ Enfin, la très vaste majorité (89%) croit que le gouvernement du Québec devrait intervenir davantage pour soutenir le développement économique et l'emploi.

Ce sondage a été effectué auprès de 1004 Québécois et Québécoises, dont 616 non syndiqués et 388 syndiqués.

Un vent de changement souffle sur la FTQ

Beaucoup de jeunes militants se sont levés pour prendre la parole sur des résolutions qui leur tenaient à cœur. C'est de cette façon que la résolution *S'impliquer auprès des jeunes* a été appuyée à l'unanimité par les personnes déléguées au Congrès.

L'obtention d'un financement plus stable de la formation *S'impliquer auprès des jeunes* était la priorité du Comité des jeunes et les délégués du Congrès ont supporté sans équivoque cette demande. Il est fondamental que les syndicalistes de tous les âges et provenant de tous les milieux s'occupent d'informer les futurs travailleurs et travailleuses de leurs droits et des bienfaits de l'action syndicale.

Dans un contexte sociétal où il existe des regroupements de jeunes libéraux, adéquistes et conservateurs, il s'avère primordial que les jeunes syndicalistes soient aussi présents sur le terrain. Au lieu de se plaindre que les moins de 35 ans ont une vision négative des syndicats, nous devons œuvrer à changer l'opinion publique. Pour ce faire, et le Congrès de novembre en est la preuve, la FTQ bénéficie d'une relève militante forte qui n'a pas dit son dernier mot!

L'ACCÈS À LA SYNDICALISATION La démocratie, c'est beaucoup plus qu'un vote!

EN AMÉRIQUE DU NORD, C'EST LE QUÉBEC QUI DÉTIENT LE TAUX DE SYNDICALISATION LE PLUS ÉLEVÉ, SOIT 40%. AUX ÉTATS-UNIS, C'EST À PEINE 13%. L'ONTARIO, À 28%, EST À L'AVANT-DERNIER RANG DES PROVINCES CANADIENNES. PAS SURPRENANT QUE LES ATTAQUES ANTISYNDICALES SE FASSENT DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES: UN CERTAIN PATRONAT ET DES THINK-TANK DE DROITE ONT FAIT PRESSION POUR L'IMPOSITION DU VOTE AU SCRUTIN SECRET POUR LA SYNDICALISATION EN INVOQUANT SON CARACTÈRE DÉMOCRATIQUE.

Les membres délégués au Congrès, dont de nombreux recruteurs syndicaux, ont fait état des difficultés de la syndicalisation et ont adopté une résolution qui propose que les élus québécois soient mis en garde contre toute imposition d'un tel système de reconnaissance syndicale. Cette résolution demande aussi que la FTQ et ses affiliés fassent campagne auprès des membres et du grand public pour les sensibiliser contre une fausse démocratie. Déjà, dans tous les milieux de travail, on peut utiliser le *Document d'information pour les résolutions 39 et 40* distribué lors du Congrès, que l'on trouve au Centre de documentation de la FTQ et sur le portail Internet de la FTQ.

Des effets immédiats et désastreux

Actuellement, un syndicat est reconnu en prouvant à la Commission des relations du travail (CRT) que plus de 50% des personnes travaillant pour un employeur donné ont signé une carte de membre. Pour certains employeurs, ce n'est pas suffisant. Ils veulent que s'ajoute un vote à scrutin secret visant à confirmer la majorité syndicale.

Les effets d'un tel mode de reconnaissance



Le juge Louis Morin

des employeurs. À partir de sa longue expérience comme juge au Tribunal du travail et premier président de la CRT, il a plaidé pour le maintien du système actuel puisqu'il permet de tenir les employeurs éloignés du processus d'accréditation. «*Il comporte, a-t-il dit, l'avantage de minimiser l'impact des tactiques anti-syndicales car les adhésions se font normalement hors de la connaissance des employeurs*».

Selon lui, la vérification faite par les agents de relations du travail de la CRT constitue un moyen de contrôle plus démocratique qu'un vote. Même si la loi l'interdit, un vote donnerait à tous les employeurs une période pour réagir et sortir leur panoplie de mesures antisyndicales: menace de fermeture, congédiement des «poteaux» du syndicat, rencontre des salariés par l'employeur, changements dans des conditions de travail dont on impute la faute au désir de se syndiquer, etc.

Plus démocratique le vote à scrutin secret? Sûrement pas dans un tel contexte! À nous d'en convaincre nos membres, le public en général, les partis politiques et le gouvernement québécois.

des syndicats ont été désastreux aux États-Unis et en Ontario. Le vote américain est devenu obligatoire en 1947 et le taux de syndicalisation a alors commencé à s'éloigner de celui du Canada. En Ontario, le vote est devenu obligatoire en 1995. Le taux de succès, suite au dépôt d'une requête en accréditation, a immédiatement chuté de 82% à 68%. Durant la même période, au Québec, ce taux de succès est resté le même, autour de 85%. Une dizaine d'années plus tard, l'écart de syndicalisation entre le Québec et l'Ontario a augmenté de 50%.

M^e Louis Morin, un conférencier d'expérience

Le juge Morin s'est adressé aux congressistes en leur signifiant l'impérative nécessité de s'opposer aux pratiques antisyndicales



MARTINE DOYON

Élections au Bureau de la FTQ

Les membres du Bureau de la FTQ élus au 28^e Congrès travailleront dans la continuité puisque la grande majorité d'entre eux ont été reconduits à leur poste.

De gauche à droite, première rangée: Luc Desnoyers, TCA; Louis Bolduc, TUAC; Michel Arsenault, président FTQ; René Roy, secrétaire général FTQ; Serge Cadieux, SEPB; Daniel Roy, Syndicat des Métallistes.

Deuxième rangée: Claude Maltais, CRFTQ Québec et Chaudière-Appalaches; Michel Ouimet, SCEP; Louise Mercier, UES-800; Danielle Casara, SEPB-Québec, Daniel Boyer, SQEES-298; Pierre Laliberté, conseiller politique FTQ; Lucie Levasseur, SCFP.

Troisième rangée: Gilles Audette, conseiller politique FTQ; Jérôme Turcq, AFPC; Michel Poirier, SCFP; Pierre Bernier, STTP; Gilles Brosseau, AIMTA; Alain De Grandpré, Teamsters; Jean Lavallée, FTQ-Construction; Lina Aristéo, Conseil du Québec unis Unite Here.



Notre histoire syndicale

PARLONS SPORTS

Le Gymnase Ouvrier

DÉCEMBRE 1910. UN PETIT GROUPE DE SYNDICALISTES CHEVRONNÉS SONT RÉUNIS, AU 92, RUE ST-JACQUES, POUR OFFICIALIZER LA FONDATION DU GYMNASSE OUVRIER. SON MANDAT SERA DE PERMETTRE AUX OUVRIERS ET AUX JEUNES GENS ISSUS DE LA CLASSE OUVRIÈRE DE PRATIQUER DIFFÉRENTS SPORTS DANS UNE AMBIANCE AGRÉABLE, ET D'OFFRIR DES COURS DU SOIR ET UNE BIBLIOTHÈQUE POUR LEUR PERMETTRE DE S'INSTRUIRE, EN L'ABSENCE DE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE À MONTRÉAL. UN AUTRE PROJET CHER À GUSTAVE FRANCO, UN DES FONDATEURS DU GYMNASSE OUVRIER.

Une vie après le travail ?

De longues heures, de longues semaines de travail, des conditions de vie minimales, des salaires de survie... le travail prend toute la place dans le quotidien de la classe ouvrière à la fin du XIX^e siècle à Montréal.

Qui pratique les sports ? Karine Mousseau, du Musée McCord, le résume fort bien : «Puisqu'ils en ont le temps, les moyens et les contacts, ce sont les membres de la bourgeoisie anglophone qui orga-



Alphonse Verville (1864-1921), plombier, syndicaliste et député ouvrier. Natif de Côte-St-Paul, il émigre à Chicago où il adhère à l'Association unie des plombiers, dont il devient en 1893 l'organisateur et président du local 144 à Montréal. Président du Congrès des métiers et du travail du Canada de 1904 à 1910, il fut élu à la Chambre des communes sous la bannière du Parti Ouvrier pour la circonscription de Maisonneuve de 1906 à 1917, puis sous l'étiquette libéral-ouvrier de 1917 à 1921.

nisent les premières associations et manifestations sportives. Pour leur part, les ouvriers, majoritairement francophones et catholiques, n'ont pas beaucoup de temps à consacrer aux loisirs. Jusqu'aux années 1860, le dimanche est le seul jour de congé et l'Église catholique ne voit pas d'un bon œil la pratique de loisirs durant cette journée consacrée à la prière. Lorsque leurs heures de travail sont raccour-

cies le samedi, les moins nantis peuvent commencer à pratiquer certains sports.»

Pour les femmes, un obstacle de plus!... Alors que la glissade et la raquette, plus accessibles financièrement, se développent, c'est l'Église qui vient s'en mêler. Le Centre d'histoire de Montréal nous apprend qu'à l'hi-

ver 1885, «le clergé catholique canadien-français cherche à mettre en garde ses fidèles contre des distractions considérées dangereuses pour leur âme. À l'intérieur d'une circulaire publiée à l'intention des curés montréalais, M^{gr} Édouard-Charles Fabre lance ses invectives contre la pratique de la raquette et surtout de la glissade. L'évêque de Montréal qualifie alors la glissade de "folie nouvelle" et croit que celle-ci constitue une "occasion prochaine de péché". M^{gr} Fabre s'en prend non seulement au fait que les deux sexes pratiquent ensemble ces activités sportives, mais semble aussi s'inquiéter du fait que les femmes risquent de menacer leur "frêle santé" ainsi que leur vertu.»

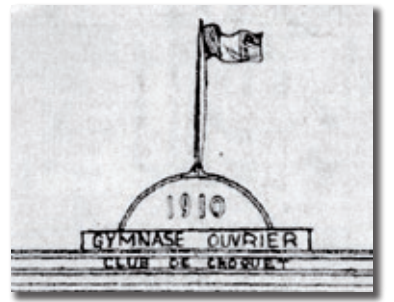
Le sport, tremplin d'émancipation et revendication ouvrière

Nos syndicalistes québécois ne sont pas seuls à vouloir émanciper la pratique sportive. Le projet montréalais origine du Club Ouvrier de la partie nord, alors situé au 691, rue Alma, aujourd'hui dans le quartier de la Petite-Patrie. De nombreux clubs

ouvriers verront le jour durant cette période dans les différents quartiers de Montréal, et serviront souvent d'assises électorales au Parti Ouvrier.

En Belgique comme en France, des initiatives similaires se mettent en branle à la même époque. En 1907, *L'Humanité*, journal du Parti Socialiste français, appelle à soutenir l'Union sportive du Parti Socialiste, afin «que les camarades qui veulent pratiquer les sports (ne soient) obligés d'adhérer à une des nombreuses sociétés sportives bourgeoises». L'Internationale Sportive Ouvrière Socialiste voit le jour en Belgique, à Gand, en 1913.

Le Québec est bien loin d'être cette caricature d'une société monolithique coupée des «mauvaises» influences extérieures, rétrograde et fermée. L'histoire du mouvement ouvrier et syndical québécois en est la démonstration criante.



Gros plan du fronton du Gymnase Ouvrier.

1920, le Gymnase se trouverait aujourd'hui angle Bellechasse et Drolet.

Outre Gustave Francq au poste de secrétaire, y oeuvrent les syndicalistes Alphonse Verville, Joseph Ainey et Isidore Tremblay, ainsi qu'Ernest Tétreau, avocat et échevin municipal.

L'historien Éric Leroux, dans sa biographie de Gustave Francq, aborde brièvement le sujet, principalement faute de documents. «Dès le départ, le Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM) appuie le Gymnase Ouvrier et demande aux syndicats d'en faire autant,

c'est-à-dire de l'appuyer moralement, mais surtout financièrement par l'achat d'actions.»

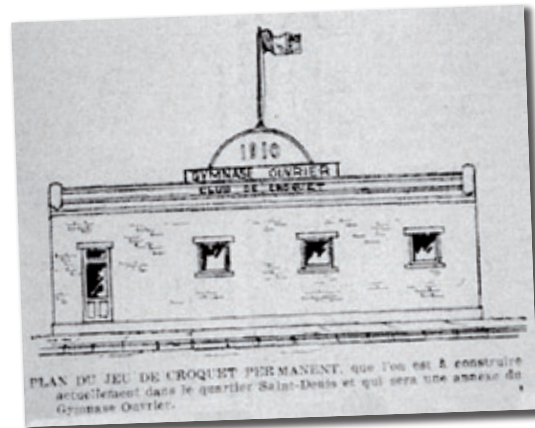
En novembre 1911, selon *La Patrie*, «la compagnie n'a pas encore les fonds nécessaires pour

ériger le corps principal du bâtiment», et a décidé «de construire dès maintenant une place de jeu de croquet permanente avec salles, etc. et qui sera une annexe du Gymnase» le tout considérant que «le jeu de croquet a pris des développements considérables parmi les Clubs ouvriers depuis quelque temps».

Enfin, Leroux constate que «malheureusement, nous ne connaissons pas précisément les activités au programme du Gymnase», et que «tout au plus savons-nous qu'il a existé jusqu'en 1925.»

Entretemps, en 1918, l'Association athlétique d'amateurs nationale (AAAN) aura inauguré, rue Cherrier, la Palestre Nationale, et Montréal, sa Bibliothèque municipale. La classe ouvrière aura droit à son oxygène.

Le Vieux Gustave



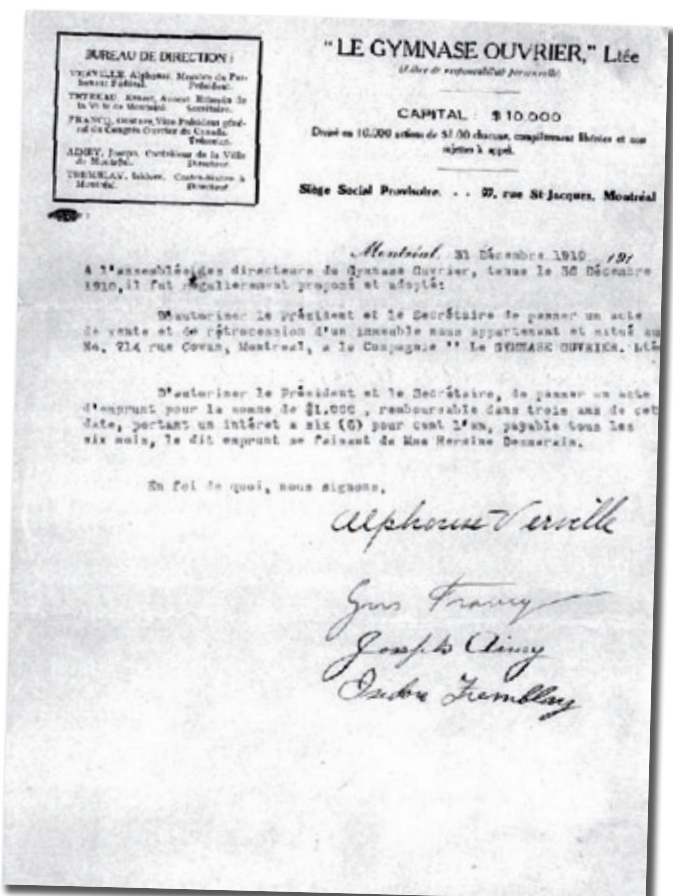
Le projet de club de croquet, annexe du Gymnase Ouvrier, tel qu'illustré dans *La Patrie* du 11 novembre 1911.

Souvenirs du Gymnase Ouvrier

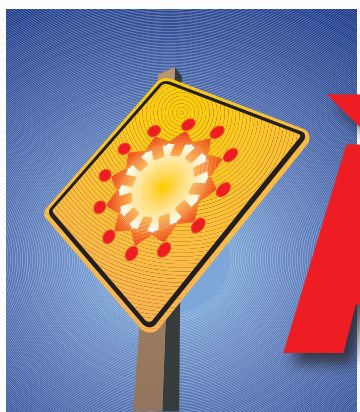
Situé au 714, rue Cowan, devenu le 2542, rue Drolet suite à la renumérotation des rues entreprise par la Ville au début des années



Un club de croquet, à Bedford, en 1896.



L'acte de naissance du Gymnase Ouvrier, portant les signatures de Verville, Ainey et Francq. Un des rares documents parvenus jusqu'à nous.



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, JANVIER-FÉVRIER 2008

TRANSPAVÉ INC.

Coupable de négligence criminelle

LE 11 OCTOBRE 2005, STEVE L'ÉCUYER, UN JEUNE TRAVAILLEUR DE 23 ANS, EST MORT ÉCRASÉ PAR UNE PINCE À PAVÉ DANS LES LOCAUX DE SON EMPLOYEUR, TRANSPAVÉ INC. DE SAINT-EUSTACHE. SON DÉCÈS VENAIT ALOURDIR LE TRISTE BILAN DE 223 TRAVAILLEURS MORTS EN MILIEU DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2005. MAIS STEVE L'ÉCUYER NE SERA PAS MORT EN VAIN.

En effet, pour une première fois au Québec, des accusations de négligence criminelle ont été déposées contre l'employeur en septembre 2006 après qu'il fut clairement démontré que son décès avait été causé par une machine industrielle dont le système de protection de l'aire de travail avait été sciemment et volontairement débranché.

Malgré des représentations de la FTQ et du syndicat des Teamsters à cet effet, le procureur général n'a pas déposé d'accusations de négligence criminelle contre les administrateurs de l'entreprise, accusations pourtant permises par une loi adoptée en mars 2004, dans la foulée de l'accident à la mine Westray en Nouvelle-Écosse qui avait fait 26 morts, en avril 1992.

Ce sont plutôt des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort, en vertu de l'article 220 b) du Code criminel, qui ont été déposées contre l'entreprise Transpavé Inc. Après plus de deux années d'enquêtes, de procédures et de reports de toutes sortes, l'entreprise enregistrait finalement un plaidoyer de culpabilité le 7 décembre 2007. Transpavé Inc. devenait ainsi la première entreprise au Québec à être déclarée coupable de cette infraction.

Compte tenu de la nature de l'accident et des faits rapportés dans l'enquête menée par la CSST suite au décès de Steve L'Écuyer, la FTQ et les Teamsters n'en continuent pas moins de réclamer que le procureur général du Québec *poursuive les employeurs qui jouent à la roulette russe avec la vie des travailleurs*. Il dispose des outils en conséquence dans le Code criminel pour le faire.

Des faits qui parlent

Le rapport d'enquête de la CSST a clairement établi que Steve L'Écuyer a été écrasé mortellement par le grappin d'un palettiseur et que le dispositif de protection de la zone dangereuse a été **neutralisé** (souligné par la

rédaction). En conséquence, après être resté coincé, le levier de détection de planche du convoyeur s'abaisse et envoie le signal pour la descente du grappin qui tuera le jeune L'Écuyer. Soulignant le manque de formation du jeune travailleur, le rapport d'enquête mentionne encore que *le système à faisceau optique de sécurité contrôlant l'accès à la zone dangereuse est neutralisé*.

Comment s'en laver les mains

Malgré ces faits rapportés dans le rapport de la CSST qui établissent clairement la responsabilité de l'employeur, dans une missive à la mère de Steve L'Écuyer, M^{me} Andrée Beaulieu, le sous-ministre associé au ministère de la Justice, Paul Monty, tente d'expliquer ainsi la décision de ne pas poursuivre personnellement le ou les dirigeants de Transpavé Inc.

« L'examen de ce dossier m'amène à conclure que l'événement tragique est dû à une **anomalie** (souligné par la rédaction) connue et tolérée par l'ensemble des personnes en place qui ont toutes pris part, à divers degrés, à assumer le risque qui s'est avéré fatal. En effet, c'est le cumul de la négligence ou de l'in-

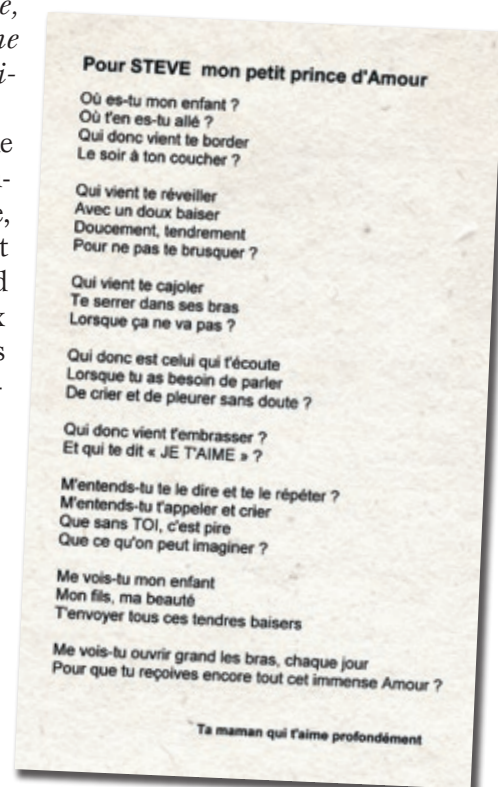
souciance démontrées par chacune de ces personnes qui constitue la preuve flagrante de la société elle-même, et non le fait d'une personne en particulier. »

En clair, tout le monde est responsable de négligence, mais personne n'est accusé. Quand même curieux que quelque temps après cette missive, la compagnie enregistre un plaidoyer de culpabilité. Y avait-il ici la crainte de créer un précédent qui aurait placé certains employeurs délinquants devant la possibilité bien réelle de devoir répondre personnellement de leurs actes devant la justice? La question mérite d'être posée.

Représentations sur sentence

Au moment où vous lirez ces lignes, les parties seront en attente de l'audition des représentations sur sentence qui aura lieu le 26 février au Palais de justice de Saint-Jérôme. La pro-

EN MÉMOIRE DE STEVE L'ÉCUYER
1983-2005



cureure du syndicat des Teamsters dans ce dossier, M^{me} Marie-France Veilleux, a par ailleurs demandé que d'autres employés, victimes indirectes de l'accident subi par Steve L'Écuyer, puissent s'adresser au tribunal à l'occasion de ces représentations.

Le Monde ouvrier assurera le suivi de ce dossier dans sa prochaine parution.

LOCK-OUT À LA RAFFINERIE DE PETRO-CANADA

Les travailleurs descendent dans la rue!

Mis en lock-out le 17 novembre dernier, les 260 travailleurs de la raffinerie de l'est de Montréal de Petro-Canada multiplient les actions pour demander à la direction de négocier avant qu'une catastrophe ne se produise.

Le 21 décembre dernier, le président de la FTQ, Michel Arsenault, est venu donner son appui aux travailleurs en conflit et dénoncer l'attitude de Petro-Canada qui met en danger la population de l'est de Montréal, ainsi que ses propres cadres. Présentement, ce sont 130 employés-cadres qui opèrent les installations, jour et nuit, 7 jours sur 7.

La FTQ s'interroge sur la capacité de ces individus à bien faire ce travail. Michel Arsenault a rappelé aux médias présents qu'en 2005 l'explosion d'une raffinerie au Texas avait fait 15 morts et que le rapport d'enquête

avait conclu à l'épuisement et à la très grande fatigue des travailleurs. « Il ne faut pas attendre une catastrophe pour agir. Cent trente administrateurs ne peuvent remplacer 260 travailleurs aguerris, bien au fait des

opérations d'une telle raffinerie. Petro-Canada doit revenir à la raison et négocier de bonne foi avec ses travailleurs », a-t-il déclaré.

Les Québécois traités comme des citoyens de seconde classe

Alors que Petro-Canada a signé des conventions de trois ans dans le reste du pays, elle veut imposer un contrat de travail de six ans aux salariés du Québec qui sont sans contrat de travail depuis le 1^{er} février 2007. Les enjeux de cette négociation sont la santé et la sécurité du travail, la durée de la convention collective et le monétaire. « Petro Canada traite ses travailleurs

comme des citoyens de seconde classe. Les travailleurs québécois ne sont pas différents des autres travailleurs du reste du pays, pourquoi ce traitement discriminatoire? », a dénoncé le vice-président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-Québec), Joseph Gargiso.

Le mouvement syndical se mobilise

D'autres organisations syndicales, notamment la CSQ et le SPGQ, ont spontanément appuyé financièrement le syndicat et plusieurs appels au boycott de la pétrolière ont été lancés à travers la province.



Le 21 décembre dernier, les lock-outés ont manifesté à l'aube, à l'angle des rues de Lorimier et De Maisonneuve à Montréal. En avant-plan sur la photo, le président du syndicat local, Jacques Vanier.

Qu'on se le dise

LE BRUIT FAIT PLUS QUE RENDRE SOURD!

C'est dans le cadre des Journées annuelles en santé publique (JASP) qu'ont été dévoilés les résultats pour le moins inquiétants de recherches portant sur les conséquences autres que la perte d'audition lors d'une exposition au bruit. En effet, des chercheurs de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) se sont penchés sur des données de la CSST. Ils ont démontré qu'une exposition au bruit augmente considérablement les risques d'accidents de travail, parfois même mortels, et entraîne une diminution de revenus des personnes atteintes de perte auditive.

Plusieurs des effets dévastateurs de la surdit  et de l'exposition au bruit dans les milieux de travail sont d j  connus : difficult s de communication, troubles digestifs, d pression, isolement. Mais voil  qu'on apprend que le simple respect, sans tambour ni trompette, de la norme pr vue au R glement sur la sant  et la s curit  du travail entra nerait une baisse de 12 % des accidents. Quand on sait que, chaque ann e, environ 134 000 accidents de travail se produisent, le calcul est fort simple : on  liminerait   la source les causes de plus de 16 000 accidents.

Une deuxi me  tude, bas e sur 788 rapports d'enqu te d'accidents de travail mortels survenus entre 1990 et 2005, a d montr  que dans 2,3 % d'entre eux, le bruit est une des causes retenues. Avec une moyenne annuelle de 109 d c s accidentels au Qu bec, ce sont 2,6 mortalit s qui pourraient  tre  vit es par ann e.

Une troisi me  tude conclut que les personnes souffrant d'une perte auditive voient leurs revenus affect s de fa on impor-

tante. La probabilit  de se retrouver au ch mage ou inactifs au sein du march  du travail cro t de 21 % chez ces individus. Pour celles qui sont en emploi, la moyenne de leur perte de revenus annuels est sup rieure   9 000 \$. Si l'on multiplie ce chiffre, en tenant compte de 15 ann es de vie active au travail, le r sultat est une perte de 135 000 \$ par personne. Si on poursuit la r flexion en appliquant les donn es de la CSST relatives   toutes les personnes reconnues victimes de surdit  professionnelle, soit 1 832 nouveaux cas en 2002 seulement, c'est la valse des millions qui d bute.

Notons que les donn es de base de ces  tudes ne tiennent compte que des cas reconnus par la CSST. Toutefois, nous savons que plusieurs personnes ne font pas de r clamation pour atteinte auditive, ce qui amenuise les r sultats des  tudes.

La norme actuelle est en vigueur depuis 1972. Depuis cette date, combien de d c s sont survenus parce qu'on ne la respecte pas? Combien de personnes subissent les cons quences d'une exposition   des bruits excessifs? La notion de surdit  professionnelle est pourtant reconnue dans la l gislation qu b coise depuis 1962. C'est r voltant que des travailleuses et des travailleurs qu b cois meurent, encore en 2008, parce qu'une norme d'exposition maximale au bruit, m me si elle est d su te, n'est pas appliqu e.

Encore une fois, force est de constater que le r gime d'indemnisation pr vu   la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) ne peut r parer toutes les cons quences v cues par ces victimes de l sions professionnelles. C'est pourquoi notre travail de pr vention est si important et que **l' limination   la source est l'unique solution durable.**

Vous pouvez consulter ces  tudes sur le site des JASP : www.inspq.qc.ca/jasp

11^{es} Journ es
annuelles
de sant 
publique

Les dispositions de la Charte des droits font partie int grante de toute loi

LES DISPOSITIONS DE LA CHARTE DES DROITS ET LIBERT S DE LA PERSONNE QUI ASSURENT LES DROITS FONDAMENTAUX FONT PARTIE INT GRANTE DE TOUTE LOI, SUIVANT LE PRINCIPE DE SUPR MATIE D'UNE LOI QUASI CONSTITUTIONNELLE.

C'est ce qu'ont conclu les juges Dalphond, Hilton et V zina, de la Cour d'appel, dans une cause tranch e   l'automne dernier. Voici le r sum  de cette d cision (500-09-017388-075) qui pourrait avoir des r percussions dans nombre de dossiers, en sant  et s curit  ou ailleurs.

La travailleuse, qui a exerc  son droit   un retrait pr ventif en raison de sa grossesse, a d pos  une plainte en vertu de l'article 227 de la Loi sur la sant  et la s curit  du travail (LSST)   la suite du refus de l'employeur de lui verser l'indemnit  compl mentaire «droits parentaux»,   laquelle elle estimait avoir droit aux termes de la convention collective. La Commission de la sant  et de la s curit  du travail a accueilli la plainte. L'employeur a contest  cette d cision. Selon lui, son refus  tait fond  sur l'application de la convention collective, qui restreint ce b n fice aux personnes qui ont travaill  au moins 20 semaines au cours des 12 mois pr c dant le cong  alors que la travailleuse n'avait cumul  que 13 semaines, n'ayant pu  tre r affect e pendant la p riode estivale.

De son c t , la travailleuse a all gu  avoir  t  victime de discrimination par rapport aux autres femmes enceintes qui b n ficient de la possibilit  d' tre r affect es. La CLP, consid rant qu'elle n'avait pas la comp tence pour appliquer la Charte des droits et libert s de la personne, a donn  raison   l'employeur. La Cour sup rieure a rejet  la requ te en r vision judiciaire de cette d cision, pr cisant que, m me si la CLP avait commis une erreur quant   sa comp tence eu  gard   l'application de la Charte, celle-ci n' tait pas d terminante puisque sa d cision s'appuyait sur le fait que la cause invoqu e par l'employeur   l'encontre de la plainte constitue



une « autre cause juste et suffisante » au sens de l'article 255 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles » (LATMP),   laquelle l'article 227 LSST fait r f rence.

D cision

M. le juge V zina : La port e de la Charte et la comp tence de la CLP pour l'appliquer sont des questions de droit uniquement. Ainsi, malgr  l'existence d'une clause privative et la mission sp cialis e de la CLP, la norme de contr le est celle de l'erreur simple. Par ailleurs, les dispositions de la Charte, qui assure la protection des droits fondamentaux, sont partie int grante de toute loi sans qu'il soit n cessaire d'en faire mention dans le texte de celle-ci. Ainsi, la disposition qui fait  tat d'une « cause juste et suffisante » doit  tre interpr t e comme si elle comportait les mots « et conforme   la Charte ». C'est le principe de la supr matie de la Charte, loi quasi constitutionnelle.

Or, l'employeur et le syndicat ont inscrit ce

principe dans la convention collective. De plus, relativement   la question de discrimination soulev e par la travailleuse, l'article 377 de la LATMP donne express ment   la CLP le pouvoir de d cider de toute question de droit ou de fait n cessaire   l'exercice de sa comp tence. Rien dans la Loi sur la sant  et la s curit  du travail ou dans une autre loi ne restreint ce pouvoir quant aux questions relatives   la Charte. Par ailleurs, il n'est mentionn  nulle part que seul un tribunal sp cialis  est comp tent pour interpr ter la Charte. Le l gislateur a plut t choisi de multiplier les instances afin de favoriser l'acc s   la protection que celle-ci accorde en toutes circonstances. La CLP a donc comp tence pour traiter toute question de droit, dont celles relatives   la Charte.

Les juges de la Cour d'appel ont donc renvoy  le dossier   la CLP afin qu'elle se prononce sur l'existence d'une cause juste et suffisante   la lumi re de la Charte.

FONDATION DOCTEUR BENOIT DESHAIES Campagne de financement 2008

V ritable tradition, la soir e Vins et Fromages de la Fondation Docteur Benoit Deshaies aura lieu cette ann e le jeudi 3 avril au Centre 7400 situ  au 7400, boulevard St-Laurent   deux pas du m tro De Castelnau et ce,   compter de 18 h.

Vous y  tes cordialement invit s. Gr ce   la g n rosit  des donateurs, la Fondation vient en aide aux victimes de l sions professionnelles vivant sous le seuil de faible revenu.

Pour vous procurer des billets, contactez la Fondation au 514 331-1937.

Bonne retraite André !



Bien que son passage à la FTQ fut de courte durée, de janvier 2001 à décembre 2007, André Tremblay remporte la palme du titre le plus long : **conseiller technique aux président et secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)**. Entre autres tâches, on lui a confié la coordination

des activités du Service de la santé et de la sécurité du travail. À ce titre, il a vu à la formation et à l'encadrement des membres issus de la FTQ qui siègent à la Commission des lésions professionnelles (CLP), au suivi des travaux du Comité SST, à l'organisation des jours de deuil national du 28 avril et des rencontres en prévention et en indemnisation. Il a également représenté la FTQ au sein de plusieurs comités de la CSST.

André a également représenté la FTQ auprès de différents partenaires tels le Forum du camionnage, le CAMO des personnes handicapées et le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM).

André fut très apprécié de ses collègues durant son passage à la FTQ. Nous lui souhaitons une belle retraite... bien méritée!

ISABELLE GAGNEAU

Espérance de vie réduite pour les personnes victimes de mises à pied massives !

Une étude menée par des chercheurs de l'Université de Columbia, à New York, a démontré que les personnes qui perdent leur travail dans le cadre de mises à pied massives risquent de mourir plus jeunes.

Cette étude, effectuée auprès de 20 000 personnes, révèle que les hommes âgés entre 35 et 55 ans qui perdent leur emploi lors de mises à pied massives ont un taux de mortalité plus élevé. Ainsi, les victimes de mises à pied massives voient leur taux de mortalité augmenter de 15 à 20 % par rapport à ceux qui conservent leur emploi.

LOCK-OUT AU JOURNAL DE QUÉBEC

Relance de la campagne d'appui

Après plus de 15 mois de négociations, dont neuf en lock-out, les 252 travailleurs et travailleuses du *Journal de Québec* et artisans du *Média-Matin Québec* relancent, avec l'aide du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), la campagne d'appui qui leur permet de tenir le coup face à l'empire Quebecor. Le SCFP a dégagé une militante, Carole Denis, pour mener à bien la relance des affiliés de la FTQ et de leurs sections locales pour traduire en espèces sonnantes et trébuchantes les manifestations de solidarité. On peut la joindre au 514 384-9681, poste 326 ou par courriel à cdenis@scfp.qc.ca. Soyez généreux!

MARTINE DOYON



Dernière assemblée générale des lock-outés du *Journal de Québec*, le 27 janvier dernier.

KARL TREMBLAY MÉDIA-MATIN QUÉBEC

LES MOTS QU'IL FAUT

Chasse-neige

Le **chasse-neige** est un véhicule servant au déblayage des voies de circulation obstruées par la neige. Ce véhicule ne comporte aucun système de soufflerie. Pour cette raison, il faut se garder d'appeler souffleuse – calque de **snowblower** – ce qui est un québécisme qui désigne un chasse-neige muni d'un dispositif en forme d'hélice qui souffle la neige. Quand au mot **charrue**, il désigne un instrument agricole qui sert à labourer. **Chasse-neige** est un nom commun invariable.

LE MONDE SYNDICAL PERD UN VISIONNAIRE

André Sénéchal, homme d'un courage et d'une ténacité exemplaires, est décédé le 8 janvier à l'âge de 67 ans.

André a été membre de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et plus particulièrement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Il a débuté son implication syndicale comme secrétaire du local 10 080 à Saint-Hyacinthe. Il a été aussi responsable de la santé et de la sécurité du travail et président du local.

Comme vice-président de la section ouest du syndicat au Québec, il s'est révélé un défenseur redoutable de ses membres. Il a porté jusqu'à l'ONU le cas du retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite. Suite à son intervention, les contraintes du travail répétitif des inspecteurs et inspectrices opérant sur les chaînes de production ont été reconnues et ces personnes ont été compensées bien avant celles qui effectuaient un travail plus dangereux dans d'autres secteurs. C'est lui qui a proposé la résolution qui a conduit à la fondation de l'Association des retraité-e-s de l'Alliance de la Fonction publique (AR-AFP).

Victime d'un accident vasculaire cérébral en 1989 qui le laisse partiellement handicapé, non seulement il poursuit son engagement, mais multiplie ses champs d'intervention.

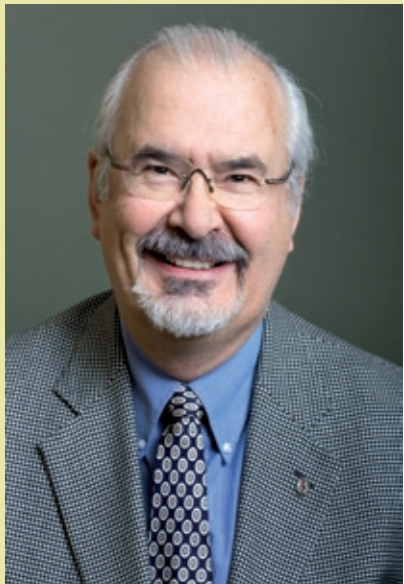
Un retraité actif

Militant actif au Regroupement des Syndicalistes à la Retraite (RSR), il a été de toutes les batailles pour la défense des personnes retraitées. Les membres du RSR l'ont d'ailleurs élu membre à vie lors de leur congrès statutaire de 2006.



NOUVEAU CONSEILLER POLITIQUE À LA FTQ

Gilles Audette s'est joint à l'équipe de la FTQ en janvier dernier. Gilles a plus de 40 années d'expérience dans le milieu syndical. Jusqu'à ce jour, il occupait les fonctions de directeur des relations avec les travailleurs au Fonds de solidarité de la FTQ. Le service qu'il dirigeait avait, entre autres, la responsabilité d'assurer le lien entre le service d'investissement du Fonds et les syndicats de la FTQ.



MARTINE DOYON

Avant de se joindre au Fonds de solidarité en 1992, il a été président de la section locale 5567 du Syndicat des Métallos à Schefferville, permanent, puis coordonnateur de la région de Montréal du Syndicat des Métallos, de 1972 à 1992. Auparavant, il militait au sein de la section locale 2000 du SCFP à Hydro-Québec de 1965 à 1971.

Il a représenté le CTC et la FTQ, au Bureau international du travail à Genève, en 1991 et 1992 et a été membre du Conseil général de la FTQ de 1987 à 1992.

Gilles, nous te souhaitons la bienvenue dans l'équipe de la FTQ et bonne chance dans tes nouvelles fonctions.

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 28 JANVIER 2008

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport	100	TUAC-503	2004-07-30 (grève)
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de bureau)	Québec	70	SCFP-2808	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de rédaction)	Québec	74	SCFP-1450	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (imprimerie)	Québec	120	SCFP-1872	2007-04-22 (grève)
Automobiles Donald Brassard inc. (Honda de Terrebonne)	Terrebonne	21	TCA-4511	2007-10-22 (grève)
Péto-Canada (raffinerie)	Montréal	262	SCEP-175	2007-11-17 (lock-out)

www.ftq.qc.ca

Le président de la FTQ fait le tour du Québec



Michel Arsenault, en compagnie du conseiller politique Gilles Audette et du conseiller régional Daniel Blais, rencontre les journalistes de la région.

C'est à Sept-Îles, en janvier dernier, que Michel Arsenault a amorcé sa tournée de tous les Conseils régionaux de la FTQ pour prendre la mesure des enjeux propres à chacune des régions, tant au chapitre du développement économique que de l'emploi.

« Nous allons aussi profiter de cette tournée pour assiéger les politiciens pour qu'ils mettent en place des solutions concrètes pour régler les problèmes rencontrés par les travailleurs en région », déclare Michel Arsenault.

Crise de l'emploi, dossier de la santé, accessibilité à l'assurance-emploi, main-

tien d'une législation du travail progressiste contre ceux qui voudraient sabrer dans le droit à la syndicalisation, plusieurs enjeux de l'heure seront abordés.

Pour en savoir plus, consultez les nouvelles régionales sur la page d'accueil du portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / NOVEMBRE-DÉCEMBRE-JANVIER 2007-2008

▼ **SCFP** : Municipalité de Saint-Amable (Saint-Amable), Bibliothèque et archives nationales du Québec—tous les établissements, Sodem Inc. (Mascouche), Ville de Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda et Évain), Ville de Terrebonne—tous les établissements sur le territoire de l'employeur;

▼ **TUAC** : Marché Vincent inc. (Longueuil), Ville d'Otterburn Park—tous les endroits où travaillent les employés manuels et tous les établissements et dépendances, Atlas Copco Canada inc. (Dollard-des-Ormeaux), Wiptec inc. (Sherbrooke), Provigo Évain #8409, Caisse populaire Desjardins d'Amos (St-Mathieu d'Harricana), Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Or (Malartic), Groupe Archambault inc., Société de Québecor Média (Sherbrooke), Alimentation Carl Tremblay inc. (Drummondville), Exceldor—Coopérative avicole (Saint-Damase), Marché Boutin Itée (Lorrainville), Van Houtte Itée (Montréal), Pizzeria Stratos Victo 1, 3096-7285 Québec inc. (Victoriaville), Échauffeurs plus division acier AGF inc. (Québec), Ville Sainte-Anne-de-Beaupré (Sainte-Anne-de-Beaupré), Ville de Château Richer (Château Richer), Terrassement St-Louis inc. (Chicoutimi), 2954-8682 Québec inc. (Maison de Jade) (Québec);

▼ **TEAMSTERS** : Les chemins de fer Québec-Gatineau inc.—tous les établissements au Québec, McKesson Canada (Drummondville), Wiptec inc. (Sherbrooke), Super C—une division de Métro Richelieu inc., Pomerleau, gaz propane inc., Joncas Postexperts inc. (St-Laurent), Newalta (Québec), Tessier Itée (Baie-Comeau);

▼ **SQEEs** : Résidence L'Éden à Chomedey inc. (Laval), Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (Montréal), CSH Ste-Marthe (Saint-Hyacinthe), CSH Manoir Pierrefonds inc. (Montréal), 9130-9377 Québec inc., Jean-François Dumais (Montréal), 9074-1190 Québec inc. Seigneurie de Lévy (Lévis), GSF Impéka inc. Stations Rigaud (Vaudreuil et Saint-Jérôme);

▼ **MÉTALLOS** : Ville de Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda), Groupe Sécurité C.L.B. inc. Contrat Complexe Desjardins—tous les établissements du Complexe Desjardins à Montréal, Prokit Structural inc. (Saint-Jean-sur-Richelieu), Les Serres du Saint-Laurent inc. (Savoura) (Danville), Agence B.C.I.A. Joliette, Terrebonne, L'Assomption, Sécuri-Garde inc. (Montréal), Manufacture de Lambton Itée (Lambton et Saint-Romain), Métallurgie Brasco Entretien inc. (Sept-Îles et autres), Manoir de Bigarré (Victoriaville), Gestion Iamgold-Québec inc. Mine Niobec (Saint-Honoré-de-Chicoutimi);

▼ **TCA** : Bombardier inc. (Dorval), Kimpex inc. (Drummondville), Les Sommets Pontiac Buick Itée (Mont-Tremblant);

▼ **AIMTA** : Axima Services inc. Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, (Montréal);

▼ **UES** : Gestion J.O.B. (Cénacle St-Pierre) (Trois-Rivières), Les bras de fer Gingras inc. (Saint-Ubalde), Gestion des déchets Malax inc. (Gatineau);

▼ **AFPC** : Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) Chicoutimi et autres.

CONTESTATION DU JUGEMENT SUR LA LOI 30

DÉÇUE, LA FTQ RESTE OUVERTE À LA DISCUSSION

La FTQ, qui avait salué le jugement de la Cour supérieure déclarant inconstitutionnelle la loi 30 sur les fusions d'accréditations syndicales dans la santé, a déploré publiquement la décision du ministre Couillard de contester le jugement de la Cour supérieure.

Le président de la FTQ a réagi à cette annonce en affirmant qu'il s'expliquait très mal cette décision. « Nous aurions souhaité que le gouvernement profite des 18 mois que lui accordait le jugement pour rectifier le tir et montrer un peu plus de respect pour ses employés qu'il n'en a montré en imposant cette loi qui faisait pratiquement l'unanimité contre elle », a affirmé Michel Arsenault.

Adoptée sous le bâillon par le gouvernement Charest en 2003, la loi 30 a laissé de profondes cicatrices chez les travailleurs et les travailleuses et a fortement contribué à envenimer le climat des relations de travail dans le secteur de la santé.



COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR La FTQ se prononce

Le 10 décembre dernier, la FTQ a déposé un mémoire devant la Commission Bouchard-Taylor. Le secrétaire général, René Roy, a d'entrée de jeu mentionné l'inquiétude de la FTQ face à certaines dérives dans la pratique de l'accommodement raisonnable religieux. La FTQ a défendu une fois de plus la laïcité des institutions québécoises en rappelant que l'intégration et la laïcité sont deux sujets différents.

« La religion est une affaire personnelle qui se vit en privé, nous refusons que la religion revienne dans les écoles par la porte d'en arrière. Nous ne pouvons permettre à des minorités fondamentalistes, peu importe leur religion, d'imposer leurs normes où bon leur semble, que ce soit dans les écoles ou dans les lieux de travail », a déclaré René Roy.

La dérive des tribunaux et le principe non négociable de l'égalité homme-femme font partie des enjeux qui ont également été abordés par la FTQ.

Le mémoire est disponible sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca

SOMMET SUR L'AVENIR DU SECTEUR FORESTIER

La FTQ déplore l'absence du Fédéral

La FTQ a participé, en décembre dernier, au Sommet fort attendu sur l'avenir du secteur forestier. Malheureusement, la centrale, qui regroupe plus de 80 % de l'ensemble des travailleurs de ce secteur, estime que l'absence de proposition de solutions concrètes a éludé les vrais débats sur la situation vécue par les travailleurs sur le terrain.

Selon la FTQ, pour qui l'enjeu majeur de ce Sommet était d'aboutir sur des mesures concrètes et, notamment, de permettre l'harmonisation de la Loi sur les forêts avec le Code du travail, le Sommet n'a pas atteint ses objectifs.

La FTQ a salué le consensus des intervenants pour la mise en place d'un programme d'aide conséquent pour les travailleurs âgés de même que la demande unanime pour une intervention du Fédéral.



Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, et le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné, au Sommet de la forêt.

Le secrétaire général a terminé son allocution de clôture au Sommet en sommant Ottawa de prendre ses responsabilités dans le secteur de la forêt. « Nous savons tous que les décisions se prennent dans les officines gouvernementales et pour l'instant, ce qu'on nous promet au provincial, c'est un livre vert qui va peut-être finir en livre blanc tard au printemps ou à l'été, si on ne va pas en élections d'ici là. Quant au Fédéral, c'est toujours le silence radio alors que les coffres débordent ».